

## Commune de CONTAMINE SUR ARVE : tableau descriptif de la carte

Phénomène naturel	Description des historicités	Degré d'aléa	Occupation du sol	N° de zone
<b>T</b>	<p><b>L'Arve</b>            Sur le territoire communal, l'Arve traverse une zone de divagations dans une plaine alluviale. De nombreuses extractions (anciennes gravières ou ballastières) ont été réalisées sur les deux rives, conduisant à un rétrécissement du lit mineur entre des digues et son abaissement (jusqu'à 4m par endroits). Les aménagements divers réalisés sur le lit de l'Arve visent à reconstituer un lit majeur et recréer cette zone de divagation naturelle.            Peu de travaux ont été réalisés sur le territoire communal, hormis des épis en enrochements sur la rive droite au droit de la Tuilière pour protéger les canalisations d'eaux usées situées sur les berges et les conduisant à la STEP du syndicat de Bellecombe (commune de Scientrier).</p> <p style="text-align: center;"><i>[Informations complémentaires dans le PPRI de l'Arve]            Cf. photographies Contamine-ET1 et -OTG1</i></p>	Fort		<b>1</b>
<b>H</b>	<p><b>Rive droite de l'Arve, entre les Grivaz et le Blanchard, Le Pelloux et la Tuilière, et le long des berges jusqu'à la limite de commune de Nangy</b>            Les berges de la rivière sont occupées par une forêt alluviale, plus ou moins marécageuse et très diversifiée. Plusieurs types d'habitats sont présents (îlages et bancs d'alluvions, fourrés de saules, bras morts et bras secondaires, affluents, ripisylves, gravières et ballastières, etc.) permettant à de nombreuses espèces protégées et en listes rouges de s'y abriter. La zone est ainsi jugée fortement intéressante au niveau de la flore, de la faune et de l'hydrologie (Base de données de la DDAF).            D'un point de vue géologique, le substrat est principalement constitué d'alluvions fluvio-glaciaires provenant des reliques des moraines et donnant de bons sols alluviaux à caractère calcique.</p>	Faible	Berges : Forêts alluviales, étangs	<b>2</b>

<b>T</b>	<p><b>Rive droite de l'Arve, entre les Grivaz et le Blanchard, Le Pelloux et la Tuilière, et le long des berges jusqu'à la limite de commune de Nangy</b></p> <p>Le rôle hydraulique de ce secteur est essentiel car il fait partie d'une zone de respiration majeure de l'Arve permettant à la rivière de retrouver l'équilibre et d'atténuer les effets des crues importantes. En effet, le secteur est inondable en cas de crue centennale (débit de 930 m<sup>3</sup>/s, d'après le PPRI) ce qui permet de retenir « momentanément » les écoulements vers l'aval.</p> <p style="text-align: center;"><i>[Informations complémentaires dans le PPRI de l'Arve] Cf. photographie Contamine-EHI</i></p>	Faible	Berges : Forêts alluviales, étangs	<b>2</b>
<b>T</b>  <b>G</b>	<p><b>Ruisseaux des Moulins (les Grivaz), de la Courbatière (la Perrine) et de la Peizière (le Pelloux)</b></p> <p>La partie amont de ces ruisseaux est pentue ; le lit marqué est enfoncé dans un thalweg le plus souvent boisé et déstabilisé (sapement de berges important). A la rupture de pentes, des débordements sont possibles notamment au niveau de la route nationale et ses abords où les embâcles peuvent se produire. Un orage le 30 juin 1990 avait d'ailleurs provoqué des débordements après obstructions des buses. Ces événements restent cependant rares et des ouvrages ont été mis en place au niveau de la route afin de préserver leurs abords.</p>	Fort  Fort	Prés, bois	<b>3</b>
<b>H</b> <b>T</b>	<p><b>Rive gauche de l'Arve : les Chenevières et à l'Ouest de la Tuilière</b></p> <p>Ce secteur compris entre d'anciennes gravières et la rivière est très humide. Elle peut également être inondée dès des crues de 100 à 200 m<sup>3</sup>/s (crues décennales).</p>	Moyen Moyen	Forêt alluviale	<b>4</b>
<b>G</b>	<p><b>Rive gauche de l'Arve, les Chenevières</b></p> <p>La berge est affectée par une érosion importante, provoquant des glissements de terrains.</p>	Fort	Berges	<b>5</b>
<b>H</b> <b>T</b>	<p><b>Au Sud-Ouest du Blanchard</b></p> <p>La rive droite de l'Arve est occupée par une zone marécageuse, inondable pour des crues de débits 100 à 200 m<sup>3</sup>/s (crues décennales).</p>	Moyen Moyen	Forêt alluviale	<b>6</b>
<b>H</b> <b>T</b>	<p><b>Secteur de la Tuilerie (entre la Tuilière et le Pelloux)</b></p> <p>D'anciennes gravières ont été transformées en étang. Ces derniers sont entourés d'une zone boisée occupée par une forêt alluviale très humide (présence de roseaux, de phragmites et de prêles) ; la zone serait inondable pour des crues de 100 à 200 m<sup>3</sup>/s.</p>	Fort Moyen	Etang Forêt alluviale	<b>7</b>

<b>G</b>	<b>Sous la Tuilière</b> La zone humide et moutonnée présente un glissement important avec une niche d'arrachement très marquée et un décrochement.	Fort	Prés	<b>8</b>
<b>G</b>	<b>Ruisseau des Samsons, aux Périllats</b> Le ruisseau traverse un thalweg boisé instable et profond de 2m environ (sapement de berges, mouvements de terrain), ce qui accroît le risque d'embâcle dans ce secteur.	Fort	Bois	<b>9</b>
<b>T</b>	<b>Ruisseau des Samsons, en aval de Pouilly et autres ruisseaux entre Findrol et le chef lieu</b> Issus du versant, ils ont souvent l'aspect de larges fossés localement boisés (leur entretien est régulièrement surveillé par la commune). Recueillant toutes les eaux pluviales immédiatement après de fortes précipitations (petit bassin versant et fort ruissellement au niveau des vignes) il arrive que certains d'entre eux débordent, souvent après obstruction de busages au niveau d'une route. Cela fut le cas pour le ruisseau de la Grangeat, au niveau de la RN après jonction avec un autre ruisseau : les fossés d'écoulements s'étant obstrués notamment sous les vignes de Villy et le busage sous la RN ayant été sous-dimensionné, les eaux avaient suivi le tracé des routes.	Fort	Prés, bois	<b>10</b>
<b>I</b>	<b>La Grangeat</b> Le coteau, notamment au niveau des parcelles viticoles, fait l'objet d'importants ruissellements après de fortes précipitations. Les eaux sont recueillies par de larges fossés creusés le long des routes et destinés à gérer au mieux ces écoulements. L'entretien de ces fossés est de la compétence de la communauté de communes de Faucigny-Glière (voirie) mais la commune surveille régulièrement l'état des fossés. Par ailleurs, un schéma directeur d'aménagement des eaux pluviales a été élaboré avec le Plan Local d'Urbanisme.  <i>Cf. Photographie Contamine-Vue</i>	Faible	Prés, vignes	<b>11</b>
<b>G</b>	<b>Versant au dessus de la RD1205, entre les ruisseaux de Perzière et des Moulins</b> Au dessus de 460m environ, les pentes du versant se redressent. Aucun signe de glissement n'a été observé mais la nature des sols, leur richesse en eau et le degré des pentes pourraient favoriser l'apparition de glissements notamment lors de travaux mal protégés.	Faible	Prés, bois	<b>12</b>